

## DECISION DU MAIRE

### Signature d'un contrat de cession avec DISTANCE TOUR BOOKING

Le Maire de la ville de Pont-Audemer,  
Vu l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération 13-2022 du 19 février 2022 portant élection du Maire,  
Vu la délibération 18-2022 portant délégation du Conseil municipal au Maire ou à son représentant en vertu de l'article L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE de signer un contrat de cession avec l'association DISTANCE TOUR BOOKING pour un concert du groupe Captain Sparks et Royal Company rue de la République le samedi 2 juillet 2022 à l'occasion de l'ouverture du festival des Mascarets pour un montant de 1500 € TTC.

Fait à PONT-AUDEMER le 31 mai 2022

Pour le Maire et par délégation,



Julien TIMON  
Troisième adjoint en charge  
De la culture et du patrimoine